“Ça a été très dur” : Fares, Algérien, arrivé avec un visa étudiant, contrôlé plusieurs fois sans conséquences, a vécu sans papiers en France cinq ans sans être inquiété, son OQTF levée, il va déposer sa demande de régularisation

04/11/2022 à 20h48



Europe 1 vous fait découvrir le parcours caractéristique d’une personne devenue illégale en France. Presque trois mois de légalité, puis 69 mois jusqu’à ce jour sous les radars. Quand son visa étudiant expire en février 2017, Fares, venu d’Algérie, enchaîne les boulots pour survivre et rester en France. Sa logique : il lui faut 3 ans de présence sur le territoire et 24 fiches de paie pour régulariser sa situation. “*J’ai travaillé dans la fibre optique, dans le déménagement, sur les marchés, dans la restauration. J’ai été serveur puis chef de rang*“, raconte-t-il.

En novembre 2021, il décroche enfin un CDI, le sésame pour une demande de régularisation, grâce à un de ses anciens employeurs. *“On a appris à se connaître. Il a vu comment je*

bossais, que j'étais sérieux. Alors quand il a monté sa boîte, il a pensé à moi et il m'a recruté. Depuis un an maintenant, je travaille comme agent d'exploitation dans une société de transport et de déménagement."

Avant cela, Fares passe cinq ans en France sans être inquiété. Quelques vérifications d'identité sans conséquences. Mais, en septembre dernier, lors d'un simple contrôle routier, les policiers l'embarquent. Il vit sa première garde à vue en six ans et tombe sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

"*Ça a été très dur, tout ce que j'ai construit pendant ces années s'est écroulé. J'ai toute ma vie sur le territoire français*". Toute sa vie, c'est une partie de sa famille mais aussi un appartement qu'il loue depuis novembre 2018. Et une femme qu'il vient d'épouser. **Grâce à son avocate, l'OQTF a été suspendue. Fares dit être en mesure dorénavant d'envoyer son dossier de régularisation dans les prochains mois en préfecture.**

Europe 1